



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Postulat

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 17-FOS-008

Déposé le : 19.09.17

Scanné le : _____

Art. 118 et 119 LGC Le postulat charge le CE d'étudier l'opportunité de prendre une mesure ou de légiférer dans un domaine particulier (attention : le postulat n'impose pas au CE de légiférer, contrairement à la motion et à l'initiative) et de dresser un rapport. Il porte sur une compétence propre ou déléguée du CE. Motivé, le postulat doit exposer clairement la mesure souhaitée ou l'objet du rapport demandé.

Il peut suivre deux procédures différentes : **(a) le renvoi à l'examen d'une commission.**

- Soit le postulant demande expressément, dans son développement écrit, le renvoi direct du postulat à une commission du GC moyennant les signatures d'au moins 20 députés ; dans ce cas, il n'y a pas de débat.

- Soit, lors du développement en plénum et de la discussion, un député ou le CE demande le renvoi à une commission et le GC vote dans ce sens.

(b) la prise en considération immédiate. Un député ou le CE demande la prise en considération immédiate du postulat ; suite au vote du GC, le postulat est soit renvoyé au CE, soit classé.

Délai de réponse dès le renvoi au CE : une année

Titre du postulat

Encourager et faciliter l'assainissement énergétique des bâtiments

Texte déposé

Le 21 mai 2017, le peuple a accepté la révision de la loi sur l'énergie, Stratégie énergétique 2050. Cette loi vise notamment à réduire la consommation d'énergie, à améliorer l'efficacité énergétique et à promouvoir les énergies renouvelables en supprimant l'énergie nucléaire à court et moyen terme. Nous devons respecter le choix du peuple et mettre en œuvre tous les moyens possibles pour respecter un calendrier et des buts qui visent une plus grande autonomie au niveau énergétique.

En Suisse, la consommation d'énergie finale a fortement augmenté au cours des 60 dernières années. La Suisse couvre cette consommation majoritairement au moyen de sources non renouvelables. En effet, deux tiers des besoins sont couverts par des agents énergétiques fossiles (carburants, combustibles pétroliers, gaz naturel) importés. Par secteur, les domaines du trafic, des ménages et de l'économie (industries et services) consomment chacun environ un tiers de l'énergie finale en Suisse.

Les conditions climatiques influencent la consommation d'énergie dans l'immédiat, mais à long terme, les facteurs déterminants sont le PIB, la croissance démographique, la production industrielle ainsi que l'effectif des logements et des véhicules à moteur. Dans les ménages, nous consommons une part prépondérante des énergies (environ 80%) pour le chauffage et l'eau chaude.

En 2010, les bâtiments consommaient environ la moitié de l'énergie primaire en Suisse, à raison de 30% pour le chauffage, la climatisation et l'eau chaude sanitaire, 14% pour l'électricité, et 6% pour la construction et l'entretien (source OFEN). En 2017, les bâtiments consomment pratiquement toujours autant.

Il est donc nécessaire de prendre des mesures incitatives pour encourager et faciliter l'assainissement énergétique des bâtiments privés. Des travaux de rénovation peuvent mener à une réduction de plus de 50% de la consommation énergétique d'un bâtiment. Un tel assainissement est indispensable pour créer dans le futur des bâtiments indépendants au niveau énergétique.

Nous sommes conscients des mesures actuelles déjà prises dans notre canton pour encourager l'assainissement énergétique (fiscalité, subventions), mais les subventions pour rénovation prévues actuellement pour 2017 sont limitées par un budget et nécessitent une décision d'octroi qui peut prendre beaucoup de temps. Le but de ce postulat est donc de créer un mécanisme d'encouragement plus simple et facile d'accès afin d'aider et d'inciter les propriétaires à assainir leurs bâtiments. Cette aide financière devrait provenir du Canton sous forme d'un cautionnement accompagné d'une aide à fonds perdus. Grâce à cet investissement, les retombées économiques seront visibles à moyen terme en favorisant l'économie locale.

En prenant ce type de mesures, nous respectons la volonté populaire et permettons surtout une mise en œuvre partielle plus rapide de la révision de la loi sur l'énergie.

Le postulant invite le Conseil d'Etat à créer un mécanisme d'encouragement pour inciter les propriétaires à assainir leurs bâtiments afin de diminuer de manière drastique leur consommation énergétique. A cet effet, le Canton pourrait proposer un cautionnement, pour une partie de l'investissement, accompagné d'une aide à fonds perdus. Cette mesure doit contribuer à garantir un meilleur rendement énergétique et à dynamiser les investissements d'assainissements afin d'occasionner des retombées positives pour l'économie locale.

Commentaire(s)

Conclusions

Développement oral obligatoire (selon art. 120a LGC)

(a) renvoi à une commission avec au moins 20 signatures



(b) renvoi à une commission sans 20 signatures



(c) prise en considération immédiate



Nom et prénom de l'auteur : DUBOIS Thierry

Signature :

Dubois Thierry

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

Liste des députés signataires – état au 1^{er} juillet 2017

Aminian Taraneh		
Aschwanden Sergei		
Attinger Doepper Claire		
Baehler Bech Anne		
Balet Stéphane		
Baux Céline		
Berthoud Alexandre		
Betschart Anne-Sophie		
Bettschart-Narbel Florence		
Bezençon Jean-Luc		
Blanc Mathieu		
Bolay Guy-Philippe		
Botteron Anne-Laure		
Bouverat Arnaud		
Bovay Alain		
Buclin Hadrien		
Buffat Marc-Olivier		
Butera Sonya		
Byrne Garelli Josephine		
Cachin Jean-François		
Cardinaux François		
Carrard Jean-Daniel		
Carvalho Carine		
Chapuisat Jean-François		
Cherbuin Amélie		
Cherubini Alberto		
Chevalley Christine		
Chevalley Jean-Bernard		
Chevalley Jean-Rémy		
Chollet Jean-Luc		
Christen Jérôme		
Christin Dominique-Ella		
Clerc Aurélien		
Cornamusaz Philippe		
Courdesse Régis		
Creteigny Laurence		
Croci Torti Nicolas		
Crottaz Brigitte		
Deillon Fabien		
Démétriadès Alexandre		
Desarzens Eliane		
Dessemontet Pierre		
Devaud Grégory		
Develey Daniel		
Dolivo Jean-Michel		
Donzé Manuel		
Dubois Carole		
Dubois Thierry		
Ducommun Philippe		
Dupontet Aline		
Durusset José		
Epars Olivier		
Evéquoz Séverine		
Favrod Pierre Alain		
Ferrari Yves		
Freymond Isabelle		
Freymond Sylvain		
Freymond Cantone Fabienne		
Fuchs Circé		
Gander Hugues		
Gaudard Guy		
Gay Maurice		
Genton Jean-Marc		
Germain Philippe		
Gfeller Olivier		
Glardon Jean-Claude		
Glauser Nicolas		
Glauser Krug Sabine		
Gross Florence		
Guignard Pierre		
Induni Valérie		
Jaccard Nathalie		
Jaccoud Jessica		
Jaques Vincent		
Jaquier Rémy		

Liste des députés signataires – état au 1^{er} juillet 2017

Jobin Philippe 

Joly Rebecca

Jungclaus Delarze Susanne

Keller Vincent

Krieg Philippe

Labouchère Catherine 

Liniger Philippe 

Lohri Didier

Luccarini Yvan

Luisier Brodard Christelle 

Mahaim Raphaël

Marion Axel

Masson Stéphane

Matter Claude 

Mayor Olivier

Meienberger Daniel

Meldem Martine

Melly Serge

Meyer Keller Roxanne

Miéville Laurent

Miéville Michel 

Mischler Maurice

Mojon Gérard

Montangero Stéphane

Mottier Pierre François

Neumann Sarah

Neyroud Maurice 

Nicolet Jean-Marc

Paccaud Yves

Pahud Yvan 

Pernoud Pierre André 

Petermann Olivier

Podio Sylvie

Pointet François

Porchet Léonore

Probst Delphine

Radice Jean-Louis

Rapaz Pierre-Yves

Räss Etienne

Ravenel Yves 

Rey-Marion Alette 

Rezso Stéphane

Richard Claire

Riesen Werner 

Rime Anne-Lise

Rochat Fernandez Nicolas

Romanens Pierre-André

Romano-Malagrifa Myriam

Roulet-Grin Pierrette 

Rubattel Denis

Ruch Daniel

Rydlo Alexandre

Ryf Monique

Schelker Carole

Schwaar Valérie

Schwab Claude

Simonin Patrick

Sonnay Eric

Sordet Jean-Marc

Stürner Felix

Suter Nicolas

Tafelmacher Pauline

Thuillard Jean-François 

Treboux Maurice 

Trollet Daniel

Tschopp Jean

van Singer Christian

Venizelos Vassilis

Volet Pierre

Vuillemin Philippe

Vuilleumier Marc 

Wahlen Marion

Wüthrich Andreas

Zünd Georges 

Zwahlen Pierre